



COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 MARS 2013

L'an deux mille treize, le sept mars, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick PETITJEAN, Président.

Nombre de Conseillers en exercice : 54
Nombre de Présents : 45
Nombre de votants : 45
Date de la Convocation : 25 février 2012

Après avoir constaté que le quorum était obtenu, le Président ouvre la séance. Il demande à l'assemblée si elle a des remarques concernant le compte-rendu de la dernière réunion de Conseil Communautaire. En l'absence d'observation particulière, le compte-rendu est validé.

En préambule, le Président précise que cette assemblée sera exclusivement dédiée au débat d'orientation budgétaire afin de préparer les votes des différents budgets communautaires.

1. Présentation du bilan d'activité de la crèche pour l'année 2011

Mme ROBIN, Directrice de la crèche Halte Garderie intercommunale présente l'activité de la structure multi-accueil pour l'année 2011. La structure l'île aux Enfants en 2011 c'est 226 jours d'ouverture. Un agrément de 18 places ; 6 professionnelles de la petite enfance ; 3 types d'accueil (régulier, occasionnel, d'urgence).

Nombre d'enfants accueillis : sur l'année 2012, la crèche a accueilli 120 enfants. C'est en moyenne près de 50 enfants qui ont fréquenté la structure chaque mois. Sur ces 120 enfants, nous avons accueilli 32 petits en contrat crèche sur l'année.

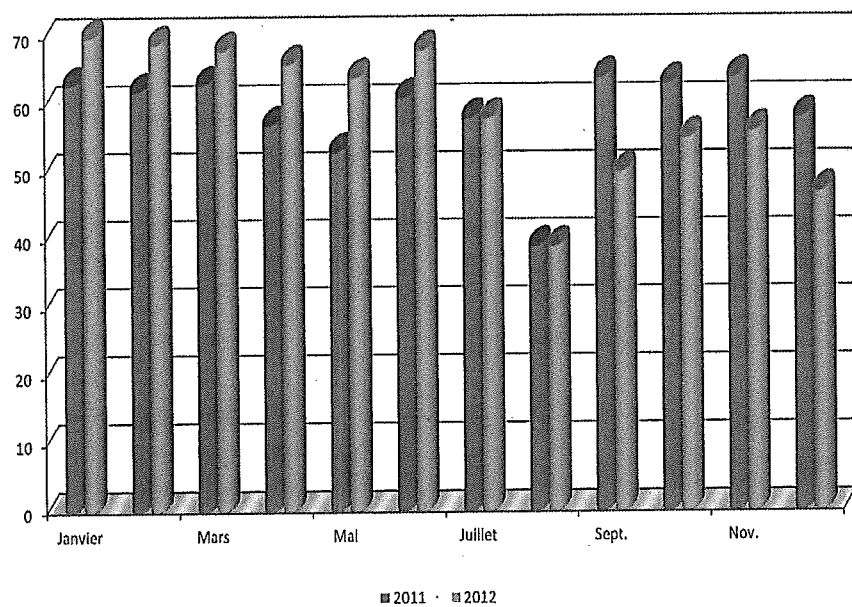
Taux d'occupation : le 1^{er} semestre 2012 connaît de bons résultats puisque le taux de fréquentation est quasiment en perpétuelle croissance. Après une baisse durant la période estivale, le taux d'occupation diminue sur la fin de l'année. Malgré ce fléchissement sur le second semestre, le taux d'occupation 2012 est satisfaisant puisque supérieur à 70%, il permet à la structure de bénéficier de l'intégralité des subventions du contrat enfance jeunesse à intervenir avec la CAF.



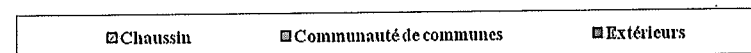
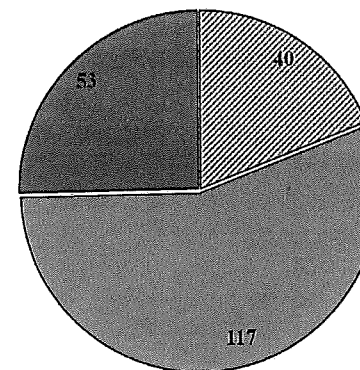
Répartition géographique : au 31 décembre 2012, plus de 150 familles fréquentaient l'établissement :

- 40 familles résident à Chaussin
- 117 familles habitent 1 des autres communes de la Plaine Jurassienne
- 53 familles sont extérieures à la CCPJ.

Nombre d'enfants accueillis

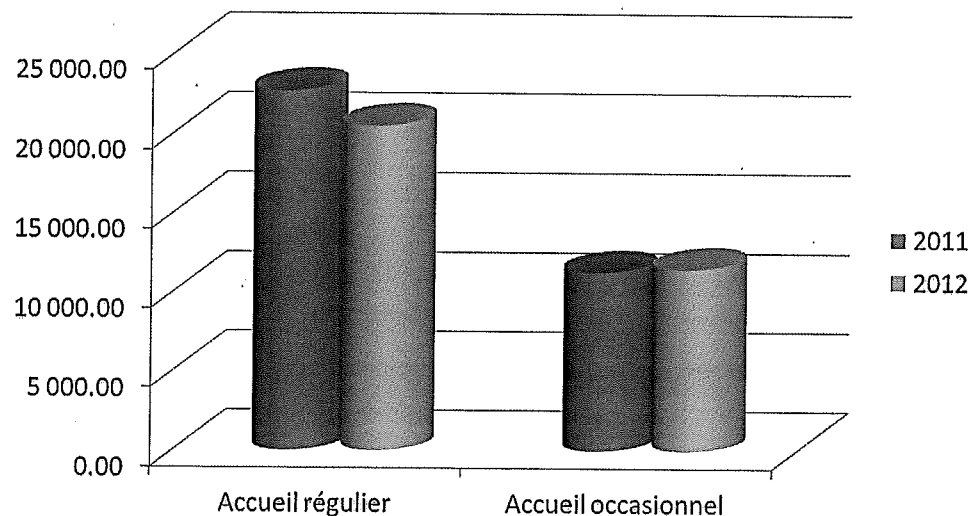


Répartition géographique

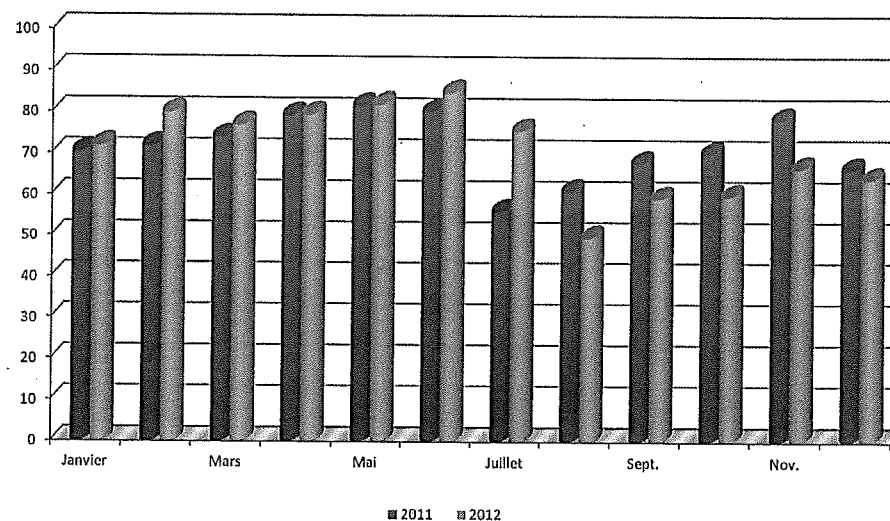




Heures de présence réalisées



Taux d'occupation



2. Présentation du bilan d'activité du RAM pour 2011

Le relais est un service fort apprécié tant des assistantes maternelles qui fréquentent régulièrement ce lieu de rencontres et de convivialité que par les parents employeur qui trouvent écoute, informations et repères pour élaborer et/ou gérer au mieux leurs relations « d'employeur ». Mme GOUX, responsable du RAM expose qu'en 2012, 702 personnes ont été accueillies en permanence ou rendez-vous, au niveau du collectif, la participation annuelle des assistantes maternelles est évaluée à 1950 présences, celle des enfants à 2 278. Ces chiffres sont excellents et font du RAM de la Plaine Jurassienne une référence au niveau départementale

La Communauté de communes recense 111 assistantes maternelles pour une capacité d'accueil de 398 places répartie comme suit :



Commune	Nombre d'AM	Capacité d'accueil
Annoire	5	19
Asnans Beauvoisin	6	20
Balaiseaux	3	11
La Chaînée des Coupis	4	10
Chaussin	25	138
Chemin	3	10
Gatey	4	13
Les Essards Taignevaux	2	5
Les Hays	7	22
Longwy sur le Doubs	6	16
Molay	5	16
Neublans Abergement	7	19
Petit-Noir	8	22
Pleure	8	26
Rahon	7	17
Tassenières	4	11
Saint-Baraing	4	14
Saint-Loup	3	9
TOTAL	111	398



Récapitulatif de l'accueil individuel du RAM :

Public	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Accueil individuel	326	504	560	584	642	702
% d'évolution		+ 54.60%	+ 11.11%	+ 4.20%	+ 9.93%	+ 9.34%

Récapitulatif de l'accueil collectif du RAM :

Public	2007	2008	2009	2010	2011	2012
AMA	1 125	1 469	1 595	1 686	1 949	1950
ENFANTS	1 732	2 158	2 144	2 493	2 166	2 278
AUTRES	177	284	30	30	24	80
PARENTS	58	50	242	225	285	99
TOTAL COLLECTIF	3092	4361	4011	4435	4324	4407
% d'évolution		+ 40.7%	- 10.2%	+ 10.5%	- 9.22%	+ 0.31%

On constate une baisse de fréquentation des parents aux temps collectifs. Ceux laissent les enfants fréquenter le RAM uniquement avec leurs assistantes maternelles en toute confiance.



Au niveau budgétaire, ces structures ont une gestion rationnelle et efficace, ce qui permet de contenir au mieux les déficits de ces services. Les dépenses afférentes tant au fonctionnement qu'à l'investissement de ces services seront reconduites quasiment à l'identique de 2012 dans les budgets 2013. A l'exception des dépenses d'investissement de la crèche qui incluront les travaux nécessaires à la fourniture des repas pour les enfants, prestation imposée par la CAF pour 2014.

3. Présentation du bilan du portage repas pour 2011

En 2012, ce sont en moyenne 50 repas qui sont livrés chaque jour. Les usagers sont satisfaits de la qualité des mets et apprécient particulièrement la possibilité de panachage offerte par le prestataire La Grande Tablée. Le budget est excédentaire tant en fonctionnement qu'en investissement.

4. Débat d'orientations budgétaires du budget principal

Pour plus de clarté, le Président propose de décliner les grandes dépenses 2013 par commission. Celles-ci se retrouveront bien évidemment dans les imputations comptables correspondantes du budget prévisionnel 2013.

COMMISSION AMENAGEMENT INVESTISSEMENT

Nature des dépenses	Montant
Maîtrise d'ouvrage déléguée résidences seniors	140 000 €
Géomètre	10 000 €
Aire stationnement camping car Annoire	10 000 €
Caserne des pompiers Chaussin	190 000 €
Caserne des pompiers Petit-Noir	47 500 €



Regroupement de santé Petit-Noir	500 000 €
Architecte regroupement de santé	55 000 €
Voie verte	80 000 €
Travaux contrat rivière Orain	40 000 €
Fonds de concours	100 000 €
TOTAL Investissements	1 172 500 €

COMMISSION AMENAGEMENT FONCTIONNEMENT

Fouilles archéologiques Petit Noir	100 000 €
OPAH	40 000 €
Création d'un profil d'acheteur	1 500 €
Etude Jura Habitat suivi animation OPAH	14 000 €
Cotisation Syndicat Brenne et Sablonne	5 000 €
Entretien rivière	15 000 €
SMDL	87 000 €
Etude TAD	5 000 €
TOTAL Fonctionnement	267 500 €



COMMISSION CULTURE

Nature des dépenses	Montant
Signalétique boucle cyclo	10 000 €
Médiathèque	53 000 €
TOTAL Investissements	63 000 €
Médiathèque	102 950 €
Assurance expo	2 000 €
Fêtes et cérémonies	0 €
Publications	6 000 €
Transports collectifs	3 500 €
Subvention FAMI	8 000 €
Subventions aux associations	10 000 €
Programmation culturelle	10 000 €
Communication cyclo	5 000 €
Publicité	2 000 €
TOTAL Fonctionnement	149 450 €

Nature des dépenses	Montant
Emprunt (capital)	50 000 €
Mobilier (BRM+mobilier)	0 €
Signalétique	3 000 €
TOTAL Investissements	53 000 €
Eau	300 €
Energie	5 000 €
Fourniture petits équipements (12% +)	4 500 €
Fourniture administrative	5 000 €
Livres CD/DVD	15 000 €
Abonnements périodiques	2 000 €
Affranchissement	2 000 €
Télécommunication	1 700 €
Personnel (1 ETP, 1 28h, 13h)	55 000 €
Sortie bénévoles	500 €
SACEM/SACD	3 000 €
Maintenance logiciel	4 000 €
Documents techniques	500 €
Ressources numériques	950 €
Site Internet	500 €
Intérêts emprunt	3 000 €
TOTAL Fonctionnement	102 950 €



COMMISSION SERVICE A LA POPULATION

Nature des dépenses	Montant
Entrepôt	15 000 €
Travaux crèche	17 500 €
Armoire frigorifique portage	5 000 €
TOTAL Investissements	37 500 €
Carburant	500 €
Entretien matériel roulant	2 000 €
Assurance du véhicule publicitaire	1 000 €
Fonctionnement visio borne	2 800 €
Activités ados	15 000 €
Vêtement de travail portage	500 €
TOTAL Fonctionnement	21 800 €

COMMISSION DEVELOPPEMENT DURABLE

Nature des dépenses	Montant
Transport collectifs	2 500 €
Réceptions	1 500 €
Conférence	4 500 €
Subvention aux particuliers (30 000 €
Bourses et prix	1 500 €
Trophées	500 €
Education environnement	2 000 €
Composteurs	1 000 €
Publications	1 000 €
TOTAL Fonctionnement	44 500 €



5. Résidences seniors

M. BOSC précise que ce projet d'aménagement de résidences seniors novateur rencontre de nombreuses difficultés, notamment sur la commune de Petit-Noir où des fouilles archéologiques seront à prévoir pour utiliser le terrain. Néanmoins le dossier avance, 3 architectes ont été admis à concourir sur ce projet. Le financement de cette opération nécessitera un prêt bancaire dit classique car notre collectivité ne peut prétendre aux prêts de la Caisse des Dépôts et Consignation.

6. Présentation des compte administratifs et des budgets détaillés

* CRECHE

Libellés	Investissement en €		Fonctionnement en €		Ensemble en €	
	Dépenses Ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses Ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses Ou déficits	Recettes ou excédents
Opération de l'exercice (1)	789.00	5 687.80	233 784.88	259 417.96	234 573.88	265 105.76
<i>Résultat de l'exercice</i>		<i>4 898.80</i>		<i>25 633.08</i>		<i>30 531.88</i>
Résultats reportés (2)	9 918.65			0	9 918.65	
TOTAUX (1+2)	10 707.65	5 687.80	233 784.88	259 417.96	244 492.53	265 105.76
<i>Résultats de clôture</i>	<i>5 019.85</i>			<i>25 633.08</i>		<i>20 613.23</i>



	RESULTAT CA 2011	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2012	RESTES A REALISER 2012	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTATS
INVESTISSEMENT	- 9 918.65		+ 4 898.80	0	- 5 019.85
FONCTIONNEMENT	0		+ 25 633.08	0	+ 25 633.08

Considérant le résultat global du budget crèche, on constate un **déficit de 5 019.85 € affectés en dépense d'investissement au compte 001.**

On constate un **excédent de fonctionnement de 25 633.08 €**. Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement de la section d'investissement), il est proposé d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2012	25 633.08 €
<i>Affectation obligatoire :</i>	
Comblement du déficit d'investissement (compte 1068)	5 019.85 €
<i>Solde disponible affecté comme suit :</i>	20 613.23 €
Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	15 335.15 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (recette au 002)	5 278.08 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2012	0.00 €



*** RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)**

Libellés	Investissement en €		Fonctionnement en €		Ensemble en €	
	Dépenses Ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses Ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses Ou déficits	Recettes ou excédents
Opération de l'exercice	54,99	2 233,27	42 446,73	44 002,96	42 501,72	46 236,23
Résultat de l'exercice		2 178,28		1 556,23		3 734,51
Résultats reportés	3 607,88			0	3 607,88	0
TOTAUX (1+2)	3 662,87	2 233,27	42 446,73	44 002,96	46 109,60	46 236,23
Résultats de clôture	1 429,60			1 556,23		126,63

	RESULTAT CA 2011	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2012	RESTES A REALISER 2012	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTATS
INVESTISSEMENT	- 3 607,88	0	+ 2 178,28	0	- 1 429,60
FONCTIONNEMENT	0	0	+ 1 556,23	0	+ 1 556,23

Considérant le résultat global du budget RAM, on constate un déficit de 1 429.60 € affecté en dépense d'investissement au compte 001. On constate un excédent de fonctionnement de 1 556.23 €.

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement de la section d'investissement), il est proposé d'affecter le résultat comme suit :



EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2012	1 556.23 €
<i>Affectation obligatoire :</i>	
Comblement du déficit d'investissement (compte 1068)	1 429.60 €
<i>Solde disponible affecté comme suit :</i>	126.63 €
Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	126.63 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (recette au 002)	€
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2012	0.00 €

*** PORTAGE DE REPAS**

Libellés	Investissement en €		Fonctionnement en €		Ensemble en €	
	Dépenses Ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses Ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses Ou déficits	Recettes ou excédents
Opération de l'exercice (1)	0	5 749.00	98 702.78	117 439.97	98 702.78	123 188.97
<i>Résultat de l'exercice</i>		<i>5 749.00</i>		<i>18 737.19</i>		<i>24 486.19</i>
Résultats reportés (2)		9 715.00		43 565.02		53 280.02
TOTAUX (1+2)	0	15 464.00	98 702.78	161 004.99	98 702.78	176 468.99
<i>Résultats de clôture</i>		<i>15 464.00</i>		<i>62 302.21</i>		<i>77 766.21</i>



	RESULTAT CA 2011	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2012	RESTES A REALISER 2012	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTATS
INVESTISSEMENT	+ 9 715.00		+ 5 749.00	0	+ 15 464.00
FONCTIONNEMENT	+ 43 565.02		+ 18 737.19	0	+ 62 302.21

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement de la section d'investissement), il est proposé d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2012	62 302.21 €
<i>Affectation obligatoire :</i> Comblement du déficit d'investissement (compte 1068)	0€
<i>Solde disponible affecté comme suit :</i> Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	62 302.21 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (recette au 002)	62 302.21 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2012	0.00 €

Libellés	Investissement en €		Fonctionnement en €		Ensemble en €	
	Dépenses Ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses Ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses Ou déficits	Recettes ou excédents
Opération de l'exercice (1)	236 060.55	254 000.00	12 518.39	15 451.61	248 578.94	269 451.61
<i>Résultat de l'exercice</i>		<i>17 939.45</i>		<i>2 933.22</i>		<i>20 872.67</i>
Résultats reportés (2)						
TOTAUX (1+2)	236 060.55	254 000.00	12 518.39	15 451.61	248 578.94	269 451.61
<i>Résultats de clôture</i>		<i>17 939.45</i>		<i>2 933.22</i>		<i>20 872.67</i>

	RÉSULTAT CA 2011	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2012	RESTES A REALISER 2012	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RÉSULTATS
INVESTISSEMENT	0		+ 17 939.45	0	+ 17 939.45
FONCTIONNEMENT	0		+ 2 933.22	0	+ 2 933.22

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement de la section d'investissement), il est proposé d'affecter le résultat comme suit :



EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2012	2 933.22 €
<i>Affectation obligatoire :</i>	0€
Comblement du déficit d'investissement (compte 1068)	
<i>Solde disponible affecté comme suit :</i>	2 933.22 €
Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (recette au 002)	2 933.22 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2012	0.00 €

*** BUDGET PRINCIPAL**

Libellés	Investissement en €		Fonctionnement en €		Ensemble en €	
	Dépenses Ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses Ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses Ou déficits	Recettes ou excédents
Opération de l'exercice (1)	195 325.62	179 855.69	1 674 911.59	1 898 164.95	1 870 237.21	2 078 020.64
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>15 469.93</i>			<i>223 253.36</i>		<i>207 783.43</i>
Résultats reportés (2)		34 958.66		1 629 381.26		1 664 339.92
TOTAUX (1+2)	195 325.62	214 814.35	1 674 911.59	3 527 546.21	1 870 237.21	3 742 360.56
Reste à réaliser 2012 (3)	402 000.00	0	0	0	402 000	0
TOTAUX (1+2+3)	597 325.62	214 814.35	1 674 911.59	3 527 546.21	2 272 237.21	3 742 360.56
<i>Résultats de clôture</i>	<i>382 511.27</i>			<i>1 852 634.62</i>		<i>1 470 123.35</i>



	RESULTAT CA 2011	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2012	RESTES A REALISER 2012	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTATS
INVESTISSEMENT	+ 34 958.66		- 15 469.93	Dep : 402 000 Rec : 0	- 382 511.27
FONCTIONNEMENT	+ 1 629 381.26		+ 223 253.36	0	+ 1 852 634.62

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement de la section d'investissement), il est proposé d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2012	1 852 634.62 €
<i>Affectation obligatoire :</i>	
Comblement du déficit d'investissement (compte 1068)	382 511.27 €
<i>Solde disponible affecté comme suit :</i>	1 470 123.35 €
Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (recette au 002)	1 470 123.35 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2012	0.00 €

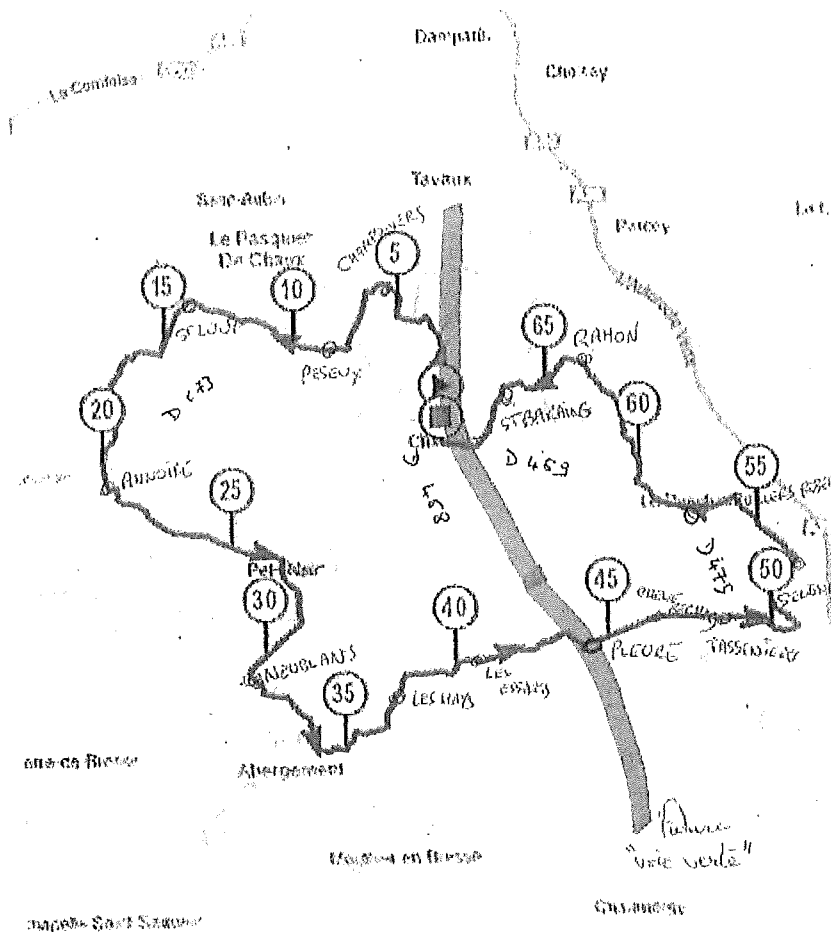


7. Divers

- Boucle de cyclotourisme :

M. LAGALICE précise qu'une boucle de cyclotourisme traversant l'ensemble des 21 communes a été proposée au Conseil Général qui développe ses initiatives. Néanmoins, la proposition n'a pas été retenue, seules 13 communes seraient traversées

- Loi Richard: le Président expose que la loi du 31/12/2012 dite « loi Richard » a pour objet de modifier les modes de représentation des communes au sein des organes délibérants et des bureaux de communautés de communes. En l'état actuel du droit, les communes membres doivent expressément délibérer avant le 30 juin 2013 de façon concordante à la majorité des 2/3 des Conseils Municipaux représentant la moitié de la population ou inversement.



Ce calendrier ne vaut évidemment que s'il y a volonté des collectivités concernées d'établir une gouvernance fondée sur un accord local. Si tel n'est pas le cas, le nombre et la répartition des sièges prévus par l'article L5211-6-1, VI, du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'applique alors automatiquement, sans aucun vote, et la nouvelle gouvernance est arrêtée par le préfet au plus tard le 30 septembre 2013.

Le Président précise qu'une réunion de concertation a eu lieu sur le sujet et que les communes membres représentées de la de la Plaine Jurassienne ont fait le choix d'une **répartition libre**. A cet effet, il est précisé que la répartition devra respecter les critères suivants :

- pas de répartition totalement égalitaire des sièges
- pas de suppléant pour les collectivités ayant plus d'un délégué communautaire



- prise en compte la population municipale au 1er janvier 2013
- toutes les communes ont au moins un siège
- aucune commune ne détient plus de la moitié des sièges
- impossibilité de dépasser le nombre maxi de sièges qui est autorisé par la loi dans le cas d'un accord amiable (25%) soit 36 sièges pour la Plaine Jurassienne.

La répartition libre est fondée sur le critère de la population comme suit :

- Inférieur à 360 habitants : 1 délégués et 1 suppléant
- De 360 à 1 000 habitants : 2 délégués et pas de suppléant
- De 1 000 à 1 500 habitants : 3 délégués et pas de suppléant
- Supérieur à 1 500 habitants : 5 délégués et pas de suppléant

Cette proposition sera proposée au vote de l'assemblée communautaire le 21 mars 2013.

- Regroupement médical de Petit-Noir :

Le Président explique que 2 démarches concomitantes sont lancées. D'une part l'aménagement d'un regroupement médical sur Petit-Noir et d'autre part une étude globale sur l'ensemble du territoire de la Plaine Jurassienne pour déterminer les besoins en matière de santé. En effet pour Petit-Noir, il s'agit d'une initiative locale impulsée par 3 médecins, désirant rester sur Petit-Noir et travailler ensemble dans des locaux adaptés. Considérant la pénurie de médecins, il convient de tout mettre en œuvre pour préserver ces professionnels de santé sur le territoire et permettre à la population de continuer d'avoir un accès aux soins de proximité. Cette opération se fera sans le concours de l'ARS.

Par contre, l'étude globale sera conduite en partenariat avec les institutionnels de la santé pour s'inscrire dans une démarche labellisée ouvrant droit à d'éventuelles subventions.

